Projet sportif et pédagogique

IMPORTANT: POUR LES SEMAINES D'HIVER 2024

Vous n'êtes pas sans savoir que les prix des énergies ont explosé. L' ASMP est autonome dans le fonctionnement du bâtiment de son siège et de fait, gère intégralement l'ensemble des charges (énergies, entretien, assurances, toiture, etc..). Aussi, afin d'équilibrer les surcoûts énergétiques inhérents à ce stage, en octobre dernier, nous avions ajouté un montant de 1.5 €/jour par rapport aux tarifs des derniers stages. Il va de soi, que le montant journalier reviendra à 18€ à la fin de la saison de chauffe, excepté dans le cas d'une inflation importante, par rapport à septembre 2023.

En février 2024, le plafond tarifaire des énergies n'est hélas plus appliqué. Or, ces charges représentent dorénavant un cout conséquent. Malgré l'inflation importante de ces dernières années sur le coût de la vie, nous avons décidé de maintenir le tarif journalier d'inscription à un niveau identique à celui de ces deux dernières années. Pour conserver l'équilibre financier, nous misons sur un nombre conséquent d'enfants, sur une météo clémente et un respect des gestes simples d'économie énergétiques des enfants. Un rappel de ces gestes, sera évoqué aux enfants dès le premier jour du stage (fermeture des portes, etc..,)

Néanmoins, ne pas hésiter à vêtir vos enfants de vêtements chauds, dans le cas de grands froids.

A noter, ce stage peux être annulé à la dernière minute sur ordre des autorités préfectorales et municipales.

Le nombre d'enfants maximum est défini suivant les critères suivants :

- Un accueil maximum de 15 enfants en cas d'absence de gymnase mis à disposition.
- Un accueil maximum de 20 enfants avec l'obtention d'un créneau de deux heures dans un gymnase. Possibilité de 25 enfants, avec 5 enfants en liste d'attente.

Nous prioriserons les inscriptions dans l'ordre suivant :

- 1. Enfant ou enfant dont le parent est déjà inscrit à l'ASMP. Prioritaire jusqu'au 28 septembre.
- 2. Enfant présent au dernier stage de juillet ou précédent.
- 3. Enfant jamais inscrit à l'association ou à un stage.

Chaque demandeur sera informé au plus tôt de la validation de l'inscription de son enfant ou son inscription sur la liste d'attente.

•1 - L'association

L' A.S.M.P (Association Saint Maurice du Perreux) est située dans l'Est de la région Parisienne dans la ville du Perreux sur Marne. Son siège se situe au :

21, Allée de Bellevue – 94 170 Le Perreux sur Marne.

Elle propose pour les enfants de 6 à 12 ans de nombreuses activités sportives et culturelles telles que le handball, l'escrime, le multisports, le badminton, la danse Jazz, le hip hop, la zumba et le théâtre. Ces activités et d'autres sont proposés pour tous les âges de 3 à 85 ans. L'Association rassemble près des 1100 adhérents de tous âges et de tous niveaux, du loisir aux compétitions nationales, voir internationales. L'association est affiliée à la Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF), à la Fédération Française de Volleyball (FFVB), à la Fédération Française de Handball ainsi qu'à la Fédération Française de Badminton (FFBA) et à la Fédération Française d'Escrime. Elle propose différentes activités en loisirs et en compétition.

Ses principaux objectifs sont de :

- Découvrir des activités culturelles, sportives et d'expression pour tous publics.
- Créer un lien familial intersection et inter-collectif.

Le Collectif Multisports

La section multisports a été créée en 2014. Elle est destinée aux enfants âgés de 6 à 12 ans souhaitant pratiquer divers sports collectifs. Les principaux sports pratiqués sont le Handball, le Football, le Basket, le badminton et l'Ultimate (FRISBEE).

Ce collectif permet aux jeunes de découvrir différents sports pratiqués dans la région afin qu'ils puissent s'orienter après 12 ans vers l'activité qui leur convienne le mieux.

•2 - Le Stage multi-activités

Lors des vacances scolaires, un stage multi-activités d'une durée allant d'une à trois semaines sera mis en place par l'A.S.M.P. Ces stages comprennent deux principaux objectifs :

• Le premier est la découverte par les enfants des sports originaux et ou émergents tels que :

- ❖ Le Tchoukball
- ❖ Le Quidditch.
- L'Ultimate
- D'autres activités plus « traditionnelles »comme le Handball, la Danse, le Yoga pour jeunes, le Théâtre seront également proposés.
 - Le second est la mise en place de diverses activités culturelles, scientifiques et physiques permettant aux enfants d'attiser leur curiosité sur le monde qui les entoure.

2.1 – Les Objectifs du stage

Durant les vacances d'Hiver, du lundi 12 février au vendredi 23 mars 2024, excepté le week-end un stage est proposé aux enfants de 6 à 12 ans avec un effectif maximum fixé à 20 enfants selon la disponibilité d'un gymnase et des conditions sanitaires. Une possibilité jusqu'à 25 enfants, avec les 5 enfants en liste d'attente selon les activités programmées.

La thématique du stage est la suivante : « Découvrons le monde ». Il est également concentré sur l'initiation et l'apprentissage de différents types de sport précités.

Il s'agit d'un stage de découvertes sportives et culturelles afin de permettre aux enfants, dès le plus jeune âge, d'appréhender différentes activités sportives pratiquées au sein de l'Association ainsi que d'autres sports liés à des fédérations.

Mais c'est également un stage permettant aux enfants de rencontrer d'autres jeunes qui pratiquent ou non la même activité sportive, et par conséquent d'apprendre le vivre ensemble.

2.2 – l'Encadrement

Les enfants seront encadrés par une équipe d'animateurs de 8h00 à 18h30.

L'équipe d'animateurs sera dirigée et coordonnée par Martin SILBERMANN, en formation BPJEPS Il sera épaulé par Enzo BESANÇON et Tiago DOS REIS, stagiaires.

D'autres jeunes adultes bénévoles à l'ASMP viendront également épauler l'encadrement de ce stage.

2.3 - Le lieu d'accueil

L'accueil du matin et du soir s'effectuera au siège de l'A.S.M.P. au 21, Allée de Bellevue au Perreux sur Marne.

- L'accueil du matin aura lieu entre **8h00 et 9h00**, durant lequel les enfants auront à leur disposition un espace d'activités calmes et **d'un petit déjeuner** pris en charge par l'A.S.M.P.
- L'accueil du soir aura lieu entre **17h30 et 18h30**, temps durant lequel les enfants auront également à leur disposition un espace d'activités calmes après **leur goûter** (pris en charge par l'A.S.M.P.).

Il est demandé aux parents de préparer à leur(s) enfant(s) la collation du midi, celle-ci restant à leur charge.

Le responsable légal de l'enfant devra **remplir** et **signer** la feuille d'entrée et de sortie de l'enfant.

Cet endroit est également le lieu où seront organisées les activités d'intérieurs, les repas ainsi que les temps calmes.

• 2.4 – LES LOCAUX

• <u>Le Siège de l'ASMP</u>

Les différents locaux que nous avons à disposition nous permettent d'envisager de nombreuses activités annexes : Les phénomènes naturels, construction de jeux de société, construction d'instruments de musique, théâtre, magie, expérience, jeux d'extérieur, jeux d'intérieur.

<u>Le Gymnase du Centre des Bords de Marne</u>

Situé à 1km de l'hébergement, le gymnase du CDBM sera le lieu où se pratiqueront les activités sportives. Les enfants s'y rendront à pied, accompagnés des animateurs.

Selon les disponibilités des gymnases par le service des sports de la Mairie, il est possible que d'autres gymnases nous soient affectés.

2.5 - le Planning d'une journée type

Horaires	Activités
8h00	Accueil à l'A.S.M.P. :
	- Petit déjeuner
9h00	- Temps calme
9h00	Professional description describés
	Présentation et explication des activités
10h00	de la journée
10h00	Gymnase du CDBM:
	Découverte sportive
12h00	becouverte sportive
12h00	
	Retour au siège de l'A.S.M.P.
12h30	
12h30	
	Déjeuner
13h30	
13h30	
	Temps calme
14h00	
14h00	
141100	Activité scientifique, culturelle ou
17h00	d'expression
17h00	
	Goûter
17h30	
17h30	Accueil du soir :
	Temps calme
18h30	iemps came

Un coin lecture, des jeux de sociétés, ainsi que des ateliers de « Kalpas », d'origami et de coloriage seront à disposition durant l'accueil du matin, les temps calmes et l'accueil du soir.

2.6 - L'inscription

La validation de l'inscription de l'enfant s'effectuera lorsque tous les documents demandés seront transmis **avant le 8 février 2024.** Après cette date, les enfants seront inscrits sur une liste d'attente ou bien si le quota d'enfants admissibles est atteint.

- Le repas du déjeuner est fourni par les parents.
- Le petit déjeuner et le goûter sont offerts par l'association.

• 2.7 – Les tarifs

Voir l'introduction du document.

Pour les enfants non-inscrits à l'association, il faudra nous faire parvenir impérativement :

- La fiche d'inscription ASMP,
- + 10 € (au lieu de 20€) de frais pour l'inscription annuelle à l'association. (Assurance)

Pour tous les enfants :

L'inscription est possible à la journée. Pour trois semaines et plus, se renseigner auprès du bureau.

Pour une journée de stage : 19,5 €

Pour la semaine 1 : 92,5 €
Pour la semaine 2 : 92,5 €

Ces prix prennent en compte les 1,5 € journaliers supplémentaires consécutifs au surcoût imputable au chauffage des deux salles. Ce surcout disparaitra lors des stages hors chauffage. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Réductions, si souhaitées (par semaine complète):

- o -5 € au prix initial pour le deuxième enfant inscrit.
- o -8 € au prix initial pour le troisième enfant inscrit.

Cependant, pour ceux qui souhaitent soutenir la pérennité de nos stages, il ne vous est pas interdit de verser un montant supérieur.